Dossier 5 La gestion du temps

Application 3 : Cosmétiques (NERAC – PERT et GANTT)

Une PME spécialisée dans les cosmétiques BIO made in France souhaite organiser un évènement à l'approche de la Saint-Valentin.

Son activité en développement fonctionne au niveau local grâce au « bouche à oreille ».

La gérante, Alice COMBIER souhaite développer la communication commerciale de son entreprise en créant un évènement sur Facebook. Une réunion a permis de lister les principales tâches (document 1). Lors de la réunion, Mme Combier souligne l'importance et le caractère prioritaire de réussir cet événement mais précise qu'il ne faut pas pour autant délaisser les autres tâches professionnelles quotidiennes.

Stagiaire au sein de l'entreprise, vous gérez cette mission. L'organisation du travail est précisée en document 2.

- 1) Présentez la méthode NERAC et précisez l'intérêt d'utiliser cette méthode?
- 2) Complétez le PERT de l'évènement présenté en document 3. Calculez le chemin critique.
- 3) Réalisez sur logiciel le diagramme de GANTT. Déterminez la date de début du projet sachant que la publication de l'évènement sur Facebook devra être visible dès le 7 février.

Document 1 : liste des tâches de l'évènement sur Facebook

N°	Liste des tâches	Durée (en heure)	Responsable	Tâches antérieures
Α	Déterminer la date de l'évènement, l'heure de début, l'heure de fin	1h	Alice	
В	Créer la publicité de l'évènement	28h	Romain Marie	A
С	Présenter la publicité en interne pour validation	2h	Alice	В
D	Prévoir des modifications sur le fond, la forme de la publicité	7h	Romain Marie	С
Е	Valider la publicité	2h	Alice	D
F	Déterminer le contenu du mur virtuel de l'évènement (photos, articles à mettre en valeur, promotions, cadeaux)	28 h	Alice Nicolas	E
G	Établir la liste des invités	7h	Clémence	F
Н	Construire le mur	21h	Romain Marie	F
I	Lancer les invitations sur Facebook [®]	3h	Clémence	G - H

Concentrant l'organisation de l'évènement sur Facebook, les tâches sont exprimées en heure. Si une tâche dure moins de 7h, elle sera planifiée le jour suivant.

Document 2 : Organisation du travail

Les salariés travaillent 35h/semaine, soit 7h/jour sur 5 jours ouvrés.

Document 3 : Pert à compléter

TITRE: Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

